



Préparation des concours d'entrée 2018
à l'Ecole Nationale de la Magistrature

sommaire ENM 2018

■ Introduction

Propos liminaires sur l'ISP

Les différents concours de l'ENM

Les épreuves

■ Les principes de la formation à l'admissibilité

- A Les supports photocopiés
- B Les vidéos de méthodologie
- C Les 36 concours blancs
- D Les 210 heures de cours
- E Les différentes sessions, les lieux de formation

mais aussi

- F Le programme individuel de formation
- G Correspondre avec les enseignants par mail, faire des devoirs supplémentaires.
- H Les formations en province
- I Spécificités des 2^{ème} et 3^{ème} concours
- J Stage d'initiation au droit
- K Modules complémentaires autres concours
- L Formation à l'admission

■ S'inscrire

■ En annexe...

■ Propos liminaires

calendrier prévisionnel des concours ENM

inscription aux concours	de décembre 2017 à janvier 2018
épreuves d'admissibilité	début juin 2018
résultats d'admissibilité	fin juillet 2018
épreuves d'admission	septembre – décembre 2018
résultats d'admission	fin décembre 2018

calendrier des formations ISP

inscriptions	ouvertes
envoi des photocopiés	dès l'inscription
six concours blancs par matière	les deux premiers dès l'inscription
cours	plusieurs sessions de cours
	débutant entre novembre 2017 et février 2018

résumé des formations ISP

12 supports photocopiés couvrant l'intégralité du programme

36 Concours Blancs (6 par matière)

210 heures de cours (début des cours entre décembre 2017 et février 2018 selon la session choisie)

centre de cours : Paris, Aix, Bordeaux, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg et désormais Besançon et Montpellier

TARIF : 3 120 €

(8 chèques de 390 € encaissables sur 8 mois)

Bienvenue à l'ISP !

Nous sommes heureux de vous présenter nos préparations aux concours de la magistrature session 2018, année pour laquelle nous vous adressons d'ores et déjà tous nos vœux de réussite. En choisissant l'ISP, vous rejoignez la prépa qui a fait ses preuves depuis près de 35 ans. Nos statistiques de réussite, confirmées année après année, parlent pour nous (*voir annexe en fin de brochure*).

Comme nos anciens étudiants pourront vous le confirmer, la recette de ce succès est assez simple. Elle repose sur des enseignements intégralement dispensés en petits groupes (pas d'amphi ni d'usine à concours), par des professeurs (*voir la liste du corps professoral en annexe en fin de brochure*) qui connaissent parfaitement, dans toutes les matières, les spécificités des concours de l'ENM et les exigences des correcteurs des épreuves (essentiellement des magistrats).

A Paris, les cours sont dispensés dans notre établissement rue de Varenne, dans le 7^{ème}, à côté de Matignon et du musée Rodin. Nos locaux spacieux vous accueillent toute l'année même en dehors des cours en mettant à votre disposition des salles de travail en permanence.

L'ouverture depuis plusieurs années de sites de formation à l'ENM dans huit villes de province permet aux étudiants de bénéficier de la même formation d'excellence sans avoir à se déplacer sur Paris (*voir annexe 3*). Deux nouveaux centres ouvriront en 2018 : Besançon et Montpellier.

Forte de son expérience et de la proximité avec ses étudiants, l'équipe de l'ISP a pu identifier les principaux facteurs de succès à l'ENM et elle en a tiré quelques conséquences très concrètes :

- tout d'abord, la nécessité de s'adapter au niveau et au rythme de chaque étudiant, d'où l'existence de plusieurs types de formules : session étalée sur 16 dimanches, session étalée sur 40 cours en soirée, session intensive sur deux fois quinze jours... le choix proposé est large (*voir les différentes sessions partie E*).
- le besoin de disposer de suffisamment de temps pour travailler avant, pendant et après les cours de l'ISP. Pour un maximum d'efficacité, l'ISP vous propose de commencer la formation dès votre inscription (par la réception des supports photocopiés et des premiers devoirs à faire) vous offrant ainsi un calendrier de travail optimal. Tout est mis en œuvre pour vous éviter les sprints de « dernière minute » qui sont sources de stress.
- l'importance d'un accompagnement personnalisé à partir des forces et des faiblesses de chacun, d'où le passage de tous les étudiants qui le souhaitent par un PROGRAMME pédagogique individuel avec un membre de la direction de l'ISP et ce, dès l'inscription, dans nos locaux ou par Skype.
- l'utilité que présente pour nombre d'étudiants la possibilité de voir en vidéo un cours auquel ils ont été absents ou de revoir un cours lorsque celui-ci a été particulièrement dense. Cette possibilité est offerte aux étudiants parisiens et aux étudiants de province sous certaines conditions (*voir : rattraper un cours partie D*).

Conclusion : des résultats exceptionnels qui placent l'ISP depuis près de 35 ans en situation de quasi-monopole sur cette formation (*voir annexe en fin de brochure*).

L'ISP est devenu, au fil des années, l'Institution de référence en matière de préparation aux concours de la magistrature.

La « marque de fabrique » de l'ISP consiste en effet à suivre chacun jusqu'au succès. Dans notre conception, la préparation à l'ENM est un accompagnement prenant en compte votre parcours, vos forces, vos faiblesses et vos besoins.

A très bientôt,

Julie Haberman julie.haberman@prepa-isp.fr
Présidente de l'ISP / Responsable de la formation

Les différents concours de la magistrature

◆ Les trois concours généraux

Le concours externe (ou 1^{er} concours) est ouvert aux candidats âgés de 31 ans au plus et titulaires d'un diplôme sanctionnant 4 années d'études ou d'un diplôme admis en équivalence. Nombre de places : environ 220.

Le concours interne (ou second concours) est ouvert aux candidats de la fonction publique en activité depuis plus de 4 ans et âgés de moins de 46 ans. Une cinquantaine de places est proposée chaque année.

Les candidats au 3^{ème} concours doivent avoir une expérience professionnelle dans le privé de plus de 8 ans et être âgés de moins de 40 ans. Une quinzaine de places est proposée chaque année.

Ces trois concours ont lieu tous les ans en juin (mêmes dates, mêmes programmes, mêmes sujets). Aucune formation juridique n'est obligatoire pour ces trois concours.

La présente brochure porte sur la préparation de ces 3 concours.

◆ Les concours complémentaires

Certaines années, un ou deux concours dits « complémentaires » ou « exceptionnels » sont proposés.

Un concours de recrutement du second grade est ouvert aux candidats (diplômés Bac + 4 au minimum) âgés de 35 ans qui justifient d'au moins 10 ans d'activité professionnelle dans le domaine juridique, économique administratif ou social.

Un concours de recrutement du premier grade est ouvert aux candidats (diplômés Bac + 4 au minimum) âgés de 50 ans au moins qui justifient d'au moins 15 ans d'activité professionnelle dans le domaine juridique, économique administratif ou social.

Il est possible de passer la même année l'un des trois concours généraux (épreuves d'admissibilité en juin et épreuves d'admission entre octobre et décembre) et l'un des deux concours complémentaires (épreuves d'admissibilité en septembre et épreuves d'admission en novembre). Tous les ans, de nombreux élèves à l'ISP réussissent ainsi deux concours de l'ENM la même année (et ils en choisissent un seul bien évidemment). Si vous êtes intéressé par le concours complémentaire, [merci de nous demander la brochure spécifique à cette formation.](#)

Les épreuves des trois concours généraux de la magistrature

◆ ADMISSIBILITE : 6 épreuves obligatoires

◆ Dissertation de Culture Générale	5h	coef 5		
◆ Dissertation Droit civil et Procédure civile	5h	coef 3	◆ cas pratique en Droit civil et Procédure civile	2h coef 1
◆ Dissertation Droit pénal et Procédure pénale	5h	coef 3	◆ cas pratique en Droit pénal et Procédure pénale	2h coef 1
◆ QRC de Droit public :	2h	coef 2		

◆ ADMISSION : 6 épreuves obligatoires + 1 option facultative

◆ Tests psychologiques écrits + entretien avec un psychologue		non noté		
◆ Epreuve sur documents (note juridique écrite)	5 h	coef 4		
◆ Table ronde + entretien individuel (30 mn + 40 mn)	70 mn	coef 6 (une note inférieure à 5/20 dans cette épreuve est éliminatoire)		
◆ Oral : Espace juridique et judiciaire européen et DIP	25 mn	coef 4		
◆ Oral : Droit de l'entreprise et droit social	25 mn	coef 4		
◆ Oral d'anglais (obligatoire depuis 2010)	30 mn	coef 2		
◆ Oral dans une autre langue (facultatif)	30 mn	coef 2 (seuls les points au-dessus de 10 sont comptabilisés).		



- A** Les supports photocopiés **dans toutes les matières**
- B** Les vidéos de méthodologie
- C** Les concours blancs : **6 concours blancs par matière, soit 36 épreuves**
- D** Les cours : **210 heures (et rattraper un cours auquel on a été absent)**
- E** Les différentes sessions, les lieux de formation : Paris, Aix, Bordeaux, Lille, Lyon, Rennes et Strasbourg
et à partir de 2018 : Besançon et Montpellier.

mais aussi

- F** Les programmes individuels de formation
- G** Correspondre avec les enseignants par mail, faire des devoirs supplémentaires
- H** Les cours de province
- I** Spécificités de la formation des 2^{ème} et 3^{ème} concours
- J** Stage d'initiation au droit
- K** Modules complémentaires autres concours : Greffier, CPIP, DPJJ et DSP.

la formation est proposée au tarif de 3 120 € pour la session 2018

soit 8 chèques de 390 € encaissables sur 8 mois

A- Les supports photocopiés

◆ **Composition des supports photocopiés :**

Les photocopiés, mis à jour chaque année, sont des sources précieuses de documentation.

Dans les matières juridiques, ils recouvrent l'intégralité du programme. Ils permettent de supprimer toute recherche en bibliothèque dans le cadre des révisions et tout achat de manuel.

En Culture Générale, les deux tomes envoyés comprennent une bibliographie, une vingtaine de sujets corrigés, des documents et surtout de **nombreuses fiches de cours** sur des thèmes comme : l'Etat, la Justice, la guerre, l'égalité, le travail...

◆ **Détail des supports photocopiés :**

◆ Culture Générale : 2 tomes

◆ Droit civil : 4 tomes (obligations, famille, biens, procédure civile)

◆ Droit pénal : 3 tomes (droit pénal général, procédure pénale, droit pénal spécial)

◆ Droit public : 3 tomes (institutions, droit administratif et libertés publiques).

◆ **Calendrier de parution des supports photocopiés :**

Les photocopiés sont mis à jour chaque année et paraîtront entre juin et septembre 2017 pour le concours 2018.

Si vous vous inscrivez tôt dans l'année (avant juin 2017), **les principaux supports de la session 2017 vous sont envoyés dès l'inscription** afin que vous puissiez commencer à travailler, puis ceux de la session 2018, dès leur parution, vous seront à nouveau envoyés (sans supplément de prix bien évidemment).

à savoir :

- 1- **Les supports photocopiés ne sont accessibles qu'aux étudiants inscrits à la préparation ENM et ne peuvent être vendus séparément. Il est possible de venir les consulter avant de décider de toute inscription. Des extraits des supports de cours sont accessibles sur le site.**
- 2- **Les supports photocopiés sont exhaustifs dans les matières juridiques. Il est totalement inutile de se procurer des manuels.**
- 3- **Des flash codes présents dans tous les supports (petites vidéos de cours) vous aident à la compréhension des difficultés principales dans chaque matière.**

B- Les vidéos, la plateforme et l'espace réservé de chaque étudiant

Dès votre inscription vous recevez un mail de confirmation ainsi qu'un code d'accès à un espace privé sur le site Internet de l'ISP. Dans cet espace vous trouverez une vidéo méthodologique de chaque épreuve du concours. Une plateforme vous permet de déposer les premiers sujets de concours blancs et d'en récupérer immédiatement le corrigé-type. Un mail perso vous préviendra que votre copie a été corrigée et que vous pouvez la récupérer. Tout au long de la formation et jusqu'au dernier jour des épreuves, des informations sont déposées sur votre espace réservé : ouverture des inscriptions au concours, réglementation en matière d'utilisation des codes (surlignage, post-it...), ouverture du concours indiquant le nombre de places, mais aussi et surtout des nouveaux points de cours, d'actualité...

Les nouvelles technologies sont au service de la préparation et permettent un gain de temps et une praticité considérables. Mais l'enseignement reste majoritairement classique : un enseignant, une salle de cours, un nombre d'élèves réduit permettant un échange direct et, à Paris, des salles de travail disponibles toute l'année (de 7 h à 22 h 7 jours sur 7).

C- Les 36 concours blancs

◆ **Six concours blancs** par matière sont proposés soit un ensemble de 36 sujets à traiter selon **le calendrier suivant :**

- ◆ deux sujets par matière (CB1 et CB2) sont à rendre entre juin et novembre 2017,
- ◆ le CB3 est à rendre au plus tard le 15 janvier 2018,
- ◆ les CB4 et CB5 sont proposés sur février, mars et avril 2018,
- ◆ un dernier sujet par matière (CB 6) est proposé comme dernier travail écrit avant le concours. Ces devoirs sont à faire pour le 15 mai 2018.

Les copies sont notées selon des critères très objectifs, ceux des correcteurs officiels. La plupart des correcteurs de l'ISP sont des magistrats, anciens examinateurs de l'un des concours de l'ENM et les notes de l'ISP sont donc similaires à celles obtenues lors des épreuves. La moyenne des notes, la plus haute et la plus basse sont communiquées pour chaque sujet permettant à chacun de se positionner.

◆ **Les corrections individuelles, les corrigés-type, les corrections en vidéo.**

A la différence des copies de concours de l'ENM (comme de tous les concours de la Fonction Publique) qui sont notées mais ne contiennent aucune observation, les copies de concours blancs réalisées à l'ISP sont toutes notées et très "généreusement" annotées afin que chaque élève puisse comprendre ses forces, ses faiblesses et le chemin à parcourir pour s'améliorer.

Avec chaque sujet est proposé un corrigé-type. Le corrigé est disponible également pour ceux qui ne souhaitent pas réaliser certains devoirs.

De plus, un cours vidéo (environ 1 heure 30 par matière) est proposé pour chaque épreuve de chaque concours blancs, expliquant les difficultés du sujet, les pièges qu'il fallait éviter. Ce cours justifie le corrigé proposé et explicite les options choisies en matière de plan, de problématique, de références, de qualification....

D- Les cours : 210 heures

◆ **Les cours (plusieurs sessions possibles)**

◆ 55 heures en Droit civil,

◆ 55 heures en droit Pénal,

◆ 35 heures en Droit public,

◆ 65 heures en Culture Générale.

◆ **Le stage de méthodologie : 18 et 19 novembre 2017 (commun à toutes les sessions)**

Avant le début des cours propres aux différentes sessions, nous proposons aux étudiants de participer à un stage de méthodologie.

Les divers professeurs de la formation ENM présentent leur programme, la méthode de chacune des épreuves (dissertation, cas pratique, QRC), l'organisation de la formation sur les différentes périodes et répondent à vos questions. Ils proposent un corrigé des sujets d'annales de chaque épreuve du concours de l'année précédente (concours 2017). Ce stage a lieu à Paris sur un week-end (18 et 19 novembre).

Les élèves qui ne peuvent assister au stage de méthodologie pourront le suivre intégralement en vidéo sur le site de l'ISP. Il s'agit en général d'étudiants ne souhaitant pas (ou ne pouvant pas) se déplacer sur Paris ou ceux qui s'inscrivent après le mois de novembre.

Les élèves ayant assisté au stage de méthodologie peuvent également le revoir en intégralité sur leur espace réservé.

A ce jour, c'est la vidéo du séminaire de novembre 2016 qui est en ligne et accessible à tous les inscrits. Cette vidéo sera remplacée fin novembre 2017 par celle du séminaire de novembre 2017.

rattraper un cours

il est possible pour tous les étudiants de récupérer un cours auquel il a été absent selon les modalités suivantes :

- les élèves suivant la formation à Paris peuvent, en se déplaçant à l'ISP, à Paris, sur un ordinateur portable qui leur est prêté, suivre en vidéo le cours (ou les cours) qu'ils ont manqué (s).
- les élèves suivant la formation dans l'un des huit centres de province peuvent recevoir le lien des cours et les suivre de chez eux en vidéo (cette possibilité n'est offerte que trois fois; aucune dérogation possible).

E- LES SESSIONS - LES LIEUX DE FORMATION

Pour chaque session, le nombre total d'heures de cours, le tarif et le corps professoral sont **identiques**. Choisissez donc en fonction de vos disponibilités, des études ou activités professionnelles que vous poursuivez, de vos possibilités de logement sur Aix, Besançon, Bordeaux, Lille, Lyon, Montpellier, Paris, Rennes ou Strasbourg, mais aussi de vos préférences et de vos habitudes de travail.

Le tableau suivant énonce les différentes formules proposées.

	Dates des sessions (pour les trois concours)	Lieu de formation
--	--	-------------------

session 1 dimanches	cours en journée répartis sur 16 dimanches de novembre 2017 à début mai 2018	Paris uniquement
session 2 dimanches	cours en journée répartis sur 16 dimanches de janvier 2018 à début mai 2018	Paris uniquement
session 3 dimanches	cours en journée répartis sur 16 dimanches de janvier 2018 à début mai 2018	au choix : Aix en Provence, Besançon, Bordeaux, Lille, Lyon, Montpellier, Rennes ou Strasbourg
session 4 soirs	cours répartis sur une quarantaine de soirs et 2 week-ends en journée de janvier 2018 à début mai 2018	Paris uniquement
session 5 sur 3 périodes	cours répartis sur trois périodes du 2 au 7 janvier 2018, du 10 au 25 février 2018 et du 14 au 22 avril 2018	Paris uniquement
session 6 sur 2 périodes	cours en journée répartis sur deux périodes du 24 février 2018 au 11 mars 2018 et du 21 avril 2018 au 6 mai 2018	Paris uniquement

à noter

Quelle que soit la session choisie, il s'agit du même nombre d'heures de cours, du même programme, des mêmes enseignants et du même tarif : 3 120 € (possibilité de régler en 8 mensualités de 390 €)

F- Le programme pédagogique individuel

Parce que chaque élève a un parcours différent, un programme individuel, avec l'un des membres de la direction, est proposé dès l'inscription, afin d'établir "un parcours de formation". Il s'agit d'une aide très pragmatique à l'élaboration d'un programme de travail. Un second bilan, en cours de formation, propose de faire le point sur l'évolution de la formation et de donner des conseils pour optimiser le chemin déjà parcouru. Ces entretiens personnalisés peuvent se faire à Paris ou par SKYPE. Ils sont bien sûr facultatifs.

G- Correspondre avec les enseignants par mails, faire des devoirs supplémentaires

Lors du séminaire de novembre 2017, un dossier comprenant les thèmes de chaque séance de cours vous sera distribué afin que vous puissiez préparer chaque séance avant les cours. A compter de cette date, il est possible de joindre les enseignants par mail pour toute question et pour leur proposer des devoirs supplémentaires en correction.

Tous ces points sont expliqués lors de la présentation de la formation (séminaire de novembre 2017).

H- Spécificité des formations de province

Répondant à l'attente de très nombreux candidats, l'ISP a organisé depuis plusieurs années une préparation aux concours de l'ENM à Aix-en-Provence et à Bordeaux. Face à la satisfaction des élèves de ces premières sessions de province, des centres ont été ouverts progressivement à Lille, Lyon, puis Rennes et Strasbourg. En 2018, une formation ENM sera proposée également à Besançon et Montpellier.

Identiques en tous points aux autres sessions, ces formations sont assurées depuis Paris, spécialement pour les étudiants de ces huit centres, et retransmises en direct simultané sur grand écran dans chacune de ces huit villes.

Les étudiants ont ainsi la possibilité de suivre les cours en direct et de poser leurs questions en temps réel aux professeurs. Ils bénéficient d'un suivi personnalisé notamment par la présence sur place :

- ◆ pour tous les cours, d'un représentant de l'ISP qui gère l'administratif, les copies, les questions, sur place, dans la ville de suivi des cours,
- ◆ de façon régulière des membres de l'ISP (direction et enseignant) qui se déplacent dans chaque ville pour répondre aux questions.

Pour information, sur les 115 élèves qui ont suivi une formation dans un centre de province en 2016, les réponses à la question suivante a été :

Avez-vous l'impression d'avoir été

mieux, moins bien ou également traités que les élèves en formation à Paris ?

◆ aucun élève n'a répondu "moins bien traités" ◆ 87 élèves ont répondu "également traités" ◆ 28 élèves ont répondu "mieux traités".

A savoir : Un système particulier de cours à distance est à la disposition des élèves des collectivités d'outre-mer ou résidant à l'étranger. Nous contacter à ce sujet.

I- Spécificité 2^{ème} et 3^{ème} concours

Les trois concours (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème}) portent sur le même programme, ont lieu les mêmes jours et portent sur les mêmes sujets.

La seule différence : une aide est apportée pour les sujets de dissertation de droit civil et de droit pénal, sous la forme d'un petit dossier de quelques pages de jurisprudence, d'articles de loi, de doctrine et / ou d'articles de presse.

Ce dossier est distribué uniquement aux élèves des 2^{ème} et 3^{ème} concours, le jour de l'épreuve.

Dans le cadre de la formation ISP, les élèves passant le 2^{ème} ou 3^{ème} concours bénéficieront :

- ◆ d'une méthodologie spécifique sous forme de cours vidéo accessibles dès l'inscription sur leur espace réservé;

- ◆ de dossier juridique d'accompagnement pour chaque sujet de CB qu'ils auront à traiter à l'ISP (les six dissertations de droit pénal et les six dissertations de droit civil).

J- Stage d'initiation pour les non-juristes

Les candidats non-juristes sont autorisés à passer les différents concours de la magistrature, mais il serait illusoire de penser qu'un non-juriste va pour voir suivre aisément les cours de l'ISP, ceux-ci requérant un niveau de base certain. Un stage de **38 heures** est proposé aux non-juristes ou à ceux qui n'ont plus eu l'occasion d'approcher le droit de façon théorique depuis des années.

Ces 38 heures reprennent les bases du droit pénal, du droit civil et du droit public, bases qu'il est impossible de voir lors de la formation aux épreuves d'admissibilité par manque de temps mais aussi parce que ce serait une perte de temps pour les élèves sortant d'une formation juridique (la quasi-totalité des élèves de l'ISP).

Nous proposons donc une formation qui comprend :

- 15 h d'introduction au droit pénal et à la procédure pénale.
- 15 h d'introduction au droit civil et à la procédure civile
- 8 h d'introduction au droit public.

Cette formation aura lieu les 14 et 15 octobre, 21 et 22 octobre et 28 et 29 octobre 2017 à Paris. Elle sera entièrement filmée et consultable en vidéo sur le site de l'ISP.

Il est donc possible de s'inscrire à cette formation après le mois d'octobre, le stage pourra alors être visionné sur le site Internet de l'ISP.

Cette formation proposée au prix de 700 € est :

- indispensable pour les non-juristes,
- conseillée pour ceux n'ayant pas fait de droit depuis plusieurs années, ou pour les diplômés d'un IEP (qui ont peu, voire aucune formation en droit pénal et en droit civil),
- totalement inutile pour les élèves sortant de la faculté de droit.

K- modules complémentaires autres concours *

Les élèves préparant le concours de l'ENM avec l'ISP sont bien préparés pour d'autres concours.

Cependant des variantes de programme et de méthodologie doivent être prises en compte pour la bonne réussite de ces concours. De ce fait, nous vous proposons de compléter votre formation ENM par une formation spécifique au concours qui vous intéresse et ce à des tarifs très préférentiels.

- **Concours de Greffier** **400 €** (tarif initial 850 € **)
Méthodologie de l'ensemble des épreuves en vidéo (admissibilité + admission), 5 devoirs de synthèse, 5 questionnaires juridiques, 1 simulation d'entretien.
- **Concours de CPIP** **300 €** (tarif initial 790 € **)
Méthodologie de l'ensemble des épreuves en vidéo (admissibilité + admission), 5 devoirs de synthèse, 1 simulation d'entretien.

- **Concours de DPJJ** **400 €** (tarif initial 950 € **)

Méthodologie de l'ensemble des épreuves en vidéo (admissibilité + admission), 5 devoirs de synthèse, 1 simulation d'entretien.
- **Concours de DSP** **800 €** (tarif initial 1 500 € **)

Méthodologie de l'ensemble des épreuves en vidéo (admissibilité + admission), 18 h de cours de criminologie (sur place ou en vidéo), 5 devoirs de criminologie, 18 heures de cours de synthèse (sur place ou en vidéo), 5 devoirs de synthèse, 1 simulation d'entretien.
- **Concours des douanes** **800 €** (tarif initial 1 400 € **)

Méthodologie de l'ensemble des épreuves en vidéo (admissibilité + admission), 18 h de cours dans la dominante économique (sur place ou en vidéo), 5 devoirs dans cette matière, 12 heures de cours de synthèse (sur place ou en vidéo), 5 devoirs de synthèse, 1 support photocopié de Finances Publiques, 1 simulation d'entretien.
- **Examen d'accès au CRFPA**

Formule complète session renforcée **1 200 €** (tarif initial 2 200 €) ou session essentielle **700 €** (tarif initial 1 200 €) – voir brochure spécifique CRFPA.

* ces formations sont proposées exclusivement pour les concours 2018 aux étudiants inscrits en formation ENM à l'ISP en 2018.

** tarif pour une formation complète.

L- formation à l'admission

Tout élève ayant suivi une formation ENM à l'ISP (session 2017-2018) et admissible en 2018 se verra proposé une simulation orale (Table ronde + simulation individuelle) entre octobre et décembre 2018.

Une formation complète de cours pour la préparation à l'admission est également proposée (brochure disponible en mars 2018, pour des cours en juillet 2018).

Annexes

ANNEXE 1	ANNEXE 2	ANNEXE 3																		
<p style="text-align: center;">Résultats des élèves ISP</p> <p>Depuis 30 ans, près de 60% des admis à l'un des concours de l'ENM ont suivi une formation à l'ISP.</p> <p>◆ En 2014, 117 élèves de l'ISP ont été admis à l'ENM dont 96 (sur 173 places) pour le 1^{er} concours, 18 (sur 26 places) pour le second concours et 3 (sur 6 places) pour le troisième concours. Un élève de l'ISP a été Major sur l'un des trois concours et 18 élèves se sont classés dans les dix premières places sur l'un des trois concours.</p> <p>◆ En 2015, l'ISP a préparé 403 élèves aux différents concours de la magistrature. 184 candidats sur les 350 admissibles avaient suivi une formation à l'ISP. 163 élèves ISP ont été admis à l'un ou l'autre des concours ENM 2015.</p> <p>◆ En 2016, l'ISP a préparé 408 élèves aux différents concours de la magistrature. 200 candidats sur les 350 admissibles avaient suivi une formation à l'ISP. 166 élèves ISP ont été admis dont 151 au concours étudiant, 10 au 2^{ème} concours et 5 au 3^{ème} concours. Deux des 3 majors étaient élèves de l'ISP.</p> <p>Pour info : Vous pouvez vous fier aux STAT <u>écrits</u> et publiés; les formations faisant l'objet de contrôle régulier de la DCCRF. Attention par contre aux chiffres annoncés par certains instituts au téléphone. Ils peuvent être fantaisistes.</p>	<p style="text-align: center;">Corps professoral *</p> <p>CIVIL ◆ Jacob BERREBI ◆ Franck TOURET</p> <p>PENAL ◆ Olivier BACHELET ◆ Hanem HAMOUDA</p> <p>PUBLIC ◆ Jean-Paul GELIN ◆ Matthieu THAURY</p> <p>CULTURE GENERALE ◆ Samir HAMMAL ◆ Philippe MAZET ◆ Nicolas PEHAU</p>	<p style="text-align: center;">Adresses des centres de formation *</p> <table border="0"> <tr> <td>Paris</td> <td>18, rue de Varenne - 75007 Paris</td> </tr> <tr> <td>Aix-en Provence</td> <td>av. Robert Schuman - 13100 Aix en P.</td> </tr> <tr> <td>Besançon</td> <td>en cours</td> </tr> <tr> <td>Bordeaux</td> <td>rue Robert Lateulade - 33000 Bordeaux</td> </tr> <tr> <td>Lille</td> <td>2 rue des Buisseries - 59000 Lille</td> </tr> <tr> <td>Lyon</td> <td>rue Guilloud - 69003 LYON</td> </tr> <tr> <td>Montpellier</td> <td>en cours</td> </tr> <tr> <td>Rennes</td> <td>espl. du Champs de Mars - 35000 Rennes</td> </tr> <tr> <td>Strasbourg</td> <td>12 place de la gare - 67000 Strasbourg</td> </tr> </table> <p>Les centres de province sont uniquement des centres de cours et ne sont pas des centres administratifs. Pour toutes questions, pour tout envoi de dossier ou de copie, vous devez vous adresser à notre centre de Paris. A Paris, tous les cours de la formation ENM (en dehors du séminaire de novembre) ont lieu dans notre centre principal (et centre administratif) 18 rue de Varenne Paris 7^{ème}.</p>	Paris	18, rue de Varenne - 75007 Paris	Aix-en Provence	av. Robert Schuman - 13100 Aix en P.	Besançon	en cours	Bordeaux	rue Robert Lateulade - 33000 Bordeaux	Lille	2 rue des Buisseries - 59000 Lille	Lyon	rue Guilloud - 69003 LYON	Montpellier	en cours	Rennes	espl. du Champs de Mars - 35000 Rennes	Strasbourg	12 place de la gare - 67000 Strasbourg
Paris	18, rue de Varenne - 75007 Paris																			
Aix-en Provence	av. Robert Schuman - 13100 Aix en P.																			
Besançon	en cours																			
Bordeaux	rue Robert Lateulade - 33000 Bordeaux																			
Lille	2 rue des Buisseries - 59000 Lille																			
Lyon	rue Guilloud - 69003 LYON																			
Montpellier	en cours																			
Rennes	espl. du Champs de Mars - 35000 Rennes																			
Strasbourg	12 place de la gare - 67000 Strasbourg																			

* sauf modification

L'inscription

L'inscription à la formation doit comprendre :

- ◆ la demande d'inscription ci-jointe remplie, datée et signée, (une inscription et un paiement en ligne en 3 fois sur le site de l'ISP sont possibles également);

◆ un chèque, à l'ordre de l'ISP, de l'intégralité du montant des frais à savoir 3 120 €; montant augmenté éventuellement des frais du stage d'initiation au droit ou des modules complémentaires.

Les frais de scolarité peuvent, sans majoration de frais, être échelonnés en plusieurs chèques encaissables chaque mois (**maximum 8 chèques, datés aux dates d'encaissement qui vous conviennent**).

Les frais de scolarité comprennent les envois de photocopiés en France métropolitaine. Pour des raisons de problèmes postaux récurrents, les photocopiés ne sont envoyés ni à l'étranger ni dans les collectivités d'outre-mer. Une formule spéciale est prévue pour les candidats résidant à l'étranger ou dans les collectivités d'Outre-Mer. Nous contacter à ce sujet.

En cas d'annulation, aucune demande de remboursement ne sera acceptée. Cependant, à la condition de prévenir l'ISP au plus tard 30 jours avant le début du 1er cours de la session choisie (par lettre en ARRC), il est possible de reporter son inscription à la session de l'année 2019. Cette possibilité n'est offerte qu'une seule fois, uniquement pour un report sur l'année suivante et pour la même préparation.



Enseignement Supérieur Privé
18 rue de Varenne 75007 PARIS
<http://www.prepa-isp.fr>
01 42 22 30 60

Retrouvez toute notre actualité sur



L'ISP est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 18 h 30, les samedis de 9 h 30 à 13 h et les dimanches sur rendez-vous.